

Le vendredi 7 octobre 2016

Comité spécial sur la réforme électorale
131, rue Queen, 6^e étage
Chambre des communes
Ottawa (Ontario) K1A 0A6

**Objet : Soumission présentée par le mouvement
Représentation équitable au Canada – section de la
grande région de Victoria**

La section de Victoria du mouvement Représentation équitable au Canada aimerait remercier ce comité pour leur bon travail et les longues heures qu'ils y consacrent. Nous apprécions grandement ce que vous cherchez à accomplir ainsi que vos efforts assidus.

La section de la grande région de Victoria de Représentation équitable au Canada souhaiterait d'abord reconnaître le travail de feu **Wendy Bergerud**. Wendy a été choisie comme membre de la Citizens' Assembly on Electoral Reform de la Colombie-Britannique, où elle a milité avec ardeur pour la représentation proportionnelle et la réforme électorale jusqu'à son décès en 2016. Elle a occupé le poste de présidente de notre section locale et nous sommes reconnaissants de sa connaissance, de son militantisme et de sa personnalité chaleureuse.

Notre section locale s'est réunie chaque mois depuis 2005. Des centaines de citoyens de tous les horizons politiques dans la grande région de Victoria ont exprimé leur soutien à notre travail. Notre groupe participe régulièrement à des activités d'engagement communautaire, y compris l'organisation de rencontres publiques et des possibilités d'éducation. Nous croyons que les élections devraient, aussi bien au niveau fédéral, provincial que municipal, employer un système de représentation proportionnelle pour faire en sorte que chaque vote compte. Nous croyons qu'une représentation proportionnelle est la meilleure façon d'obtenir un scrutin et des résultats électoraux plus efficaces et légitimes, tel que stipulé par le Comité.

Comme vous le savez, la Citizens' Assembly on Electoral Reform de la Colombie-Britannique recommande le VUT-C.-B., un système de vote unique transférable, après un processus d'apprentissage exhaustif et des délibérations.

Avec un appui de 58 % dans un référendum en 2005, le système n'a pas répondu à l'exigence d'une majorité qualifiée du gouvernement et des partis d'opposition.

Le référendum de 2009 n'a obtenu que 39 % d'appui pour le VUT-C.-B. dans la province, mais grâce à l'activisme et la promotion de la présidente de la section de Victoria de MREC Wendy Bergerud, plus de 60 % des Victoriens et Victoriennes ont voté en faveur du changement dans les référendums de 2005 et 2009.

Wendy a été une inlassable avocate et le moteur principal du soutien pour le VUT-C.-B. dans la région de Victoria. Cela dit, il est encore plus important de noter que Wendy soutenait la représentation proportionnelle, peu importe le système choisi. Bien qu'elle ait eu une préférence envers le VUT-C.-B.

Notre section locale appuie **fortement** la soumission de l'organisme national Représentation équitable au Canada et l'adoption d'un système de représentation proportionnelle. Notre section locale de Victoria ne recommande aucun système en particulier et voit de nombreux avantages dans le VUT, la représentation proportionnelle mixte (RPM) et certaines versions de la représentation proportionnelle rurale-urbaine (RPRU), tel que recommandé par l'organisme national.

En somme, nous voulons le meilleur modèle nous rapprochant de cet idéal d'un pourcentage de sièges qui reflète autant que possible le pourcentage de votes. Plus bas se trouve un aperçu de certains avantages de ces trois systèmes, avec des commentaires généraux sur les stipulations du Comité axés sur ces deux thèmes :

1. **L'expérience de l'île de Vancouver avec le système uninominal majoritaire à un tour**
2. **Améliorer les élections et le système politique**

L'expérience de l'île de Vancouver avec le système uninominal majoritaire à un tour

L'expérience de l'île de Vancouver avec le système uninominal majoritaire à un tour en 2015 démontre de multiples façons que le système actuel **ne respecte pas les principes** soumis au Comité pour examen.

Cent mille électeurs conservateurs et 100 000 électeurs libéraux de l'île de Vancouver – représentant plus des deux cinquièmes du vote populaire local – **n'ont pas de député de l'île de Vancouver représentant leur parti politique**. Six députés du NPD et un du Parti vert ont été élus en 2015, alors qu'un système proportionnel aurait élu trois députés du NPD, deux du Parti vert, un du Parti conservateur, et un du Parti libéral.

Améliorer les élections et le système politique

Lors de nos discussions sur les avantages relatifs de la RPM, du VUT et de la RPRU, notre section s'est interrogée sur les questions suivantes :

Est-ce que la proportionnalité votes/sièges serait mieux servie par des partis politiques forts avec une plateforme clairement définie (RPM avec une liste de partis ouverte) ou par un scrutin préférentiel où l'on s'attend, à cause du processus de sélection, à ce que chaque député représente un plus large éventail d'opinions (VUT) ou encore par le nouveau modèle de RPRU?

Voici quelques-uns des aspects positifs de chaque système :

VUT :

L'emploi du scrutin préférentiel amènerait une plus grande civilité et collaboration de la part des candidats et partis, qui auraient à être moins hostiles entre eux afin d'obtenir des votes de deuxième et troisième choix. Chaque électeur a la même influence sur les résultats, et peut voter selon sa conscience sans gaspiller sa voix. Chaque politicien est élu avec un soutien tout aussi large sans pouvoir profiter de la division du vote. Mais surtout, les résultats sont proportionnels.

RPM :

« Cet amalgame de principes électoraux, autrefois considéré une variante inhabituelle, est maintenant si répandu qu'il pourrait s'avérer être *la réforme électorale du 21^e siècle*. Aux yeux de nombreux réformistes, les systèmes mixtes offrent le meilleur des deux mondes – l'imputabilité directe des députés aux districts (circonscriptions) qui les ont élus, et la représentation proportionnelle des diverses préférences partisanses. »
Matthew Soberg Shugart et Martin P. Wattenberg, *Mixed-Member Electoral Systems – the Best of Both Worlds*, p. xxi, Oxford Press [TRADUCTION].

<http://www.oxfordscholarship.com/view/10.1093/019925768X.001.0001/acprof-9780199257683>

Pour ce qui est du choix d'un représentant régional, la méthode de vote peut être soit uninominale majoritaire à un tour ou préférentielle. Puisque le gouvernement libéral a promis que l'élection de 2015 serait la dernière avec un système uninominal majoritaire à un tour, et si de plus le comité choisit le système de vote RPM, nous demandons alors au comité de recommander le scrutin préférentiel pour le choix du candidat régional.

RPRU

La représentation proportionnelle rurale-urbaine tire du travail effectué par nos précédentes assemblées citoyennes et l'adapte spécifiquement au Canada rural et urbain.

- Un modèle hautement proportionnel – autant que la RPM et le VUT.
- Un bulletin simple et facile à utiliser pour tous.
- Flexible – le nombre de circonscriptions uninominales peut aller de seulement quelques-unes jusqu'à 25 %.
- Flexible – le nombre de circonscriptions plurinominales et de députés élus dans chacune d'entre elles peut varier.
- Tous les électeurs auront le choix entre plusieurs représentants – presque tous pourront élire un député qui reflète leurs valeurs.
- Tous les députés sont liés à des circonscriptions ou régions locales et tenus responsables par leurs électeurs.
- Une solution proprement canadienne.

Les candidats et partis pourront bien sûr encore débattre d'enjeux publiquement avec la représentation proportionnelle, mais ils seront encouragés à être plus civils.

Le système proportionnel répond aux principes énoncés dans le mandat du Comité :

- 1. Efficacité et légitimité :** Des résultats proportionnels sont le meilleur moyen « de rendre la population plus confiante » dans l'idée que le système peut « rendre le rapport entre les intentions des électeurs et l'élection des représentants plus direct ».
- 2. Participation :** Si les électeurs savent qu'avec le système proportionnel leur vote comptera, ils peuvent être plus enclins à aller aux urnes.
- 3. Accessibilité et inclusion :** Les systèmes de représentation proportionnelle sont utilisés dans des systèmes électoraux à travers la planète depuis des générations. Une campagne d'éducation publique adéquate et des documents mis à jour, tels que « Mon guide de l'électeur » d'Élections Canada qui est disponible dans une douzaine de langues, pourraient aider à tout changement.
- 4. Intégrité :** L'intégrité du processus électoral n'a pas à changer avec un nouveau système de vote. Le décompte peut se faire électroniquement ou à la main.
- 5. Représentation locale :** Nous recommandons que les représentants locaux soient conservés sous un système proportionnel. La RPM, le VUT, et la représentation proportionnelle rurale-urbaine répondent tous à ce critère. La représentation locale serait vraisemblablement améliorée puisque de nombreux Canadiens obtiendraient un représentant local correspondant mieux à leurs opinions politiques.

*Notre section soutient le mandat du Comité spécial sur la réforme électorale d'explorer les possibilités de réforme électorale, de respecter son calendrier et de faire rapport de ses conclusions au Parlement. Nous attendons aussi de la part de notre gouvernement libéral qu'il tienne sa promesse électorale de « **FAIRE EN SORTE QUE CHAQUE VOTE COMPTE** ».*

Conclusion :

Notre conclusion est que la démocratie n'est pas bien servie lorsqu'un système électoral ne représente pas toute la diversité d'opinions du pays. Un parti qui ne reçoit pas la majorité des votes ne devrait pas obtenir tout le pouvoir.

Ici sur l'île de Vancouver, des milliers de gens et tous les députés soutiennent la représentation proportionnelle. De plus, les jeunes ont régulièrement visité les tables de Représentation équitable au Canada et posé des questions sur la RP et ses avantages. Qu'ils aient rejoint un groupe environnemental ou un parti politique, qu'ils aillent à l'université ou au travail, le mot se passe à propos de notre système électoral et de son influence sur notre société. Comme vous le savez bien, la jeunesse de ce pays souhaite un changement. Il ne fait aucun doute qu'un mouvement s'est amorcé, un mouvement qui va transformer la façon dont nous menons nos affaires et notre système électoral joue un rôle dans ce mouvement.

Nous croyons que le Comité a l'occasion historique d'aborder la réforme électorale avec un esprit ouvert, et de formuler une recommandation qui fera en sorte que les élections soient justes et la politique meilleure pour les futures générations. Nous vivons maintenant dans une société diversifiée et sophistiquée, et nous avons besoin d'un système électoral qui reflète cette diversité et cette sophistication.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à ces questions.

Cordialement,

Rick Habgood
Président
Mouvement Représentation équitable au Canada
Section de la grande région de Victoria

c.c. Randall Garrison, député, Esquimalt-Saanich-Sooke
Alistair MacGregor, député, Cowichan-Malahat-Langford
Elizabeth May, députée, Saanich-Gulf Islands
Murray Rankin, député, Victoria